



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LI120000837

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation et de la formation

Présentation de la mention

Cette licence de Sciences de l'éducation et de la formation, unique formation de ce type au sein du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur), propose uniquement une troisième année et accueille des étudiants ayant validé 120 crédits européens de premier cycle universitaire ou titulaires d'un BTS, d'un DUT ou d'un diplôme professionnel dans le champ du travail social ou du médico-social. Une commission pédagogique décide des équivalences et des admissions.

Cette licence a été initiée pour répondre, en particulier, à une demande de formation de formateurs, sous le sceau de l'Université Paris 8. L'Université de Limoges est habilitée à la délivrer depuis 1991. Le recul est donc suffisant pour bien connaître à la fois les publics intéressés (étudiants en formation initiale, en continuité de leur cursus en SHS ou professionnel, ou étudiants en reprise d'études et/ou bénéficiant d'une valorisation des acquis professionnels ou de l'expérience) et les débouchés (poursuite en master, insertion professionnelle dans les secteurs de l'intervention éducative ou sociale, formation d'adultes, préparation de concours de l'enseignement ou du secteur social ou médico-social).

La maquette proposée introduit un choix optionnel qui permet aux étudiants une pré-spécialisation pour le secteur « sanitaire et social », pour les « cultures et francophonies », avec une option Français langues étrangères et enseignement relatif à la « lutte contre l'illettrisme » ou en formation d'adultes. Des poursuites d'études en master sont possibles, y compris au sein de l'établissement.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	44
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans (taux de réussite en L3, environ 76 %)	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette offre de formation semble correspondre à un besoin réel et avéré par les partenariats, les débouchés sont concrets et la maquette est bien construite. L'équipe, de taille réduite, est bien impliquée et fait appel à des enseignants et professionnels extérieurs. Pourtant, il est possible de s'interroger, en l'absence de données sur cette question, sur l'articulation du programme avec le nouveau dispositif de préparation aux concours de l'enseignement (la « mastérisation »). De plus, il est dommage de ne pas disposer de données plus précises pour une licence qui existe depuis 1991, même s'il ne s'agissait alors que de la première année de l'ancien deuxième cycle de Sciences de l'éducation.

- Points forts :

- Professionnalisation des études.
- Equilibre de la maquette d'enseignement.
- Pertinence des options proposées et en particulier de l'ouverture au Français langue étrangère.
- Réalité de la pluridisciplinarité et de l'implication de professionnels.
- Poursuite d'études cohérentes pour des diplômés de l'enseignement professionnel supérieur court, et mixité des publics (étudiants en formation initiale et continue).
- Réalité et cohérence des choix opérés en matière d'aide à l'élaboration du projet personnel.
- Forte utilisation des TICE.

- Points faibles :

- Pas de dispositif d'évaluation des enseignements, ce qui est d'autant plus négatif que la filière est ouverte aux formations continues qui ont en général l'habitude de ces dispositifs.
- Peu de données sur les débouchés réels, l'insertion des étudiants, les poursuites d'études et les taux de réussite sur une longue période, alors que la filière existe depuis 1991.
- Manque de précision relativement au système de contrôle des connaissances.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le dispositif d'évaluation des enseignements UE par UE devrait être systématisé, et des détails concernant le dispositif d'évaluation des formations par étudiants devraient être fournis avec le dossier. Une utilisation bisannuelle des résultats de ces enquêtes semble insuffisante.

Une étude sur une période dépassant l'année serait utile pour envisager l'avenir de la filière, notamment en ce qui concerne l'évolution de l'insertion professionnelle des étudiants licenciés.

Concernant l'équipe pédagogique, il est assez surprenant de constater que l'établissement n'utilise pas le dispositif de maître de conférences ou de professeur associé, qui permet une liaison très intéressante avec les milieux professionnels et semble très bien adapté au projet de cette formation.